

JOHN MURPHY & CIE

La perfection de l'ajustement et du fini est garantie dans la confection des Vêtements de Dames et de Coupe Parisienne.

Fraîches comme le Printemps qui s'avance!
Belles comme l'Ete!

La nature n'est jamais banale—le printemps est toujours frais, l'été est charmant!

Les nouvelles Etoffes de Printemps qui se lavent

réunissent la fraîcheur du printemps et le charme de l'été—jolies par le tissu, exquises par la couleur, belles par les dessins,—elles sont une preuve frappante de la plus haute excellence—l'excellence de l'art—à laquelle sont parvenus les manufacturiers de tissus. Les dames qui recherchent quelque chose de beau dans ces lignes ne devraient pas manquer de venir voir ces étoffes!

Coupons d'Inventaires

Au premier étage, sur des tables spéciales, on trouvera un grand assortiment de Coupons d'inventaire dans les Draps, Cotons à oreiller, Flanelles, Flanellettes, Etoffes frappées, Mousselines, Soies, Satins, Etoffes à Robes, Toiles, &c.

JOHN MURPHY & CIE

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe
CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

HOTELS

HOTEL ST-JAMES

En face du Depot G. T. R. et tout près du Depot P. R.
PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN
Muni de toutes les améliorations modernes.

THEO. LANCTOT, Propriétaire.

(Reine)

HOTEL RIENDEAU

ARTHUR TANGUAY, Prop.

(Près le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville).

58-60 Place Jacques-Cartier

MONTREAL.

Lumière Electrique et...

Force Motrice

Au Meilleur Marché

La LACINIE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Des contrats seront pris au choix du client, au même prix par an, que si son contrat n'avait été conclu qu'avec la LACINIE RAPIDS.

La réduction qui pourrait être faite plus tard, sera appliquée au client.

Coutant fort peu.

Eclairage de maison. Eclairage de Magasin. Appareils. Lampes à Arc. Eclairage. Appareils.

Force motrice pour:

Manufactures, Registres de ventes, Eclairage à nos bureaux, etc.

Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mis à l'heure présente par le courant fourni par cette compagnie.

Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont les meilleurs.

Lachine Rapids

Hydraulic & Land Co.

88 CARRÉ VICTORIA

LA CHINE ET L'ALLEMAGNE

Les Allemands gagnent du terrain dans le Celeste Empire

Londres, 27.—Le correspondant du "Times" à Pékin, dit que le traité entre la Chine et l'Allemagne, donnant à cette dernière le droit d'exploiter les mines dans la plus grande partie de la province de Chantoung, n'a pas encore été signé.

Le correspondant suppose cependant que le prince Ching, qui est à la tête du département des affaires étrangères et dont la faiblesse et l'incapacité accablent avec sa responsabilité, accordera les concessions demandées par l'Allemagne sous condition de payer à la Chine un droit de 7 au lieu de 5 pour cent.

Les Allemands dit le correspondant, déploient une grande activité; la création d'un bureau de poste à Singan Fou, capitale du Chantoung, pour faire concurrence à la poste impériale chinoise, en est un exemple.

Le correspondant du "Times" à Shanghai dit qu'il a été informé que le vice-roi de Nankin, Liu Kun Yi, est très surpris de la déclaration du baron de Richthofen, secrétaire du ministre des affaires étrangères d'Allemagne, concernant l'intention de l'Allemagne de maintenir une garnison à Shanghai comme point d'appui, après promesse faite par le ministre d'Alle-

EN AVANT!

Vivier cyclopaéen fournaillant de balaines, Réservoir où sans bruit puisent les océans, Incurtion du pôle en nos fertiles plaines, Port de mer attendant mille vaisseaux géants;

Dans son bassin qui plonge au cœur de l'Amérique, Sous le berceau que fait la moitié du ciel bleu, La mer d'Hudson toujours, paresseuse Baltique, Dort, les pieds allongés vers la tropique en feu.

Reine d'un avenir qui vient à pas rapides, Et dont on voit déjà poindre quelques reflets, Elle a dans son trésor des richesses splendides, Tribut du sol, des flots, des monts et des forêts,

Le Nord, avec amour, lui tresse un diadème Des constellations qui gouvernent l'azur, Et son front merveilleux, au sein de la nuit même, A les rayonnements du midi le plus pur.

Elle sommeille donc, mais son sommeil s'achève, Au genre humain tantôt l'espace manquera; Vers le pôle il ira, pour y vivre et se réveiller, La science, le crois, le réaliser.

Alors, la mer d'Hudson, se levant radieuse, Sous les astres amis saluant son réveil, Dans l'histoire écrira sa page glorieuse, Ou la croix jettera tout son éclat vermeil.

O moment sans pareil! L'Amérique et l'Asie De Behring sans effort combleront le ruisseau, Et, dans une puissante et douce frénésie, A l'unité du monde enfin mettront le sceau.

Dieu n'aura pas en vain quand il fonda la terre, Vers le sud refoulant les flots silencieux, Autour du pôle nord, centre plein de mystère, Placé des continents le groupe harmonieux.

II

Oui, oui, le genre humain, d'un pas irrésistible, Vers le Septentrion tantôt va s'avancer, Il suivra son instinct puissant, indestructible, De conquérir le monde et de le dominer.

Il marchera joyeux de merveille en merveille Sous l'éclat plus charmant des constellations, Et, dans l'enlèvement d'une ardeur sans pareille, Sentant monter toujours ses admirations.

Communiquant sans cesse avec sa large base, Et jouissant encore de ce qu'il a quitté, Il ira vers son but comme dans une extase, Fondant à chaque étape un peuple, une cité.

Quel colon que celui des plages boréales! Il ira vers son but comme dans une extase, Fondant à chaque étape un peuple, une cité.

A son gré déployant ou repliant leurs ailes, S'étalant à son char ou lui faisant la cour, La vapeur et l'éther, ces esclaves fidèles, Changeraient son exil en un charmant séjour.

Vrai roi des éléments dans sa maison gentille, Il fera la saison qu'il voudra bien avoir, Et, selon les besoins de sa large famille, Il aura le midi, le matin, ou le soir.

Pour du bois, du papier, des fourrures soyeuses, De la bouille, du fer, des diamants, de l'or, Il aura du froment et des liqueurs fumeuses, Du coton, de la soie, et de la pourpre encor.

III

Français du Canada, vers la contrée immense, Où tant de nations bientôt vont s'accourir, En avant! pour le Christ de la Nouvelle-France, Et que nul avant nous n'y puisse parvenir.

Pour établir enfin notre suprématie, Sur les peuples divers qui furent nos rivaux, D'Amérique soyons la France et la Russie, Fondons le Pétersbourg des horizons nouveaux.

Avec l'instinct puissant d'un grand et noble rôle, Ayant aimé d'apôtre et poète d'airain, Nous sommes vraiment faits pour conquérir le pôle, Et vers ce but aussi mener le genre humain.

Allons donner la vie aux solitudes moroses, Où l'homme jusqu'ici se croyait étranger! Du globe méconnu rétablissons les bornes, Et que partout enfin l'homme sache habiter.

A la race d'Adam penchant vers la vieillesse, Et d'un mortel ennui se sentant envahir, Nous leur offrirons la vie et la jeunesse, Avec l'espoir encor d'un brillant avenir.

Aux échos des déserts et de la mer profonde, Jetant l'"Excelsior" qui applaudit l'Eternel, Courons planter la croix sur la cime du monde, Et sous l'astre polaire élever un autel!

O colossal dessein! rêve trois fois sublime! Brûlant désir qui met des larmes dans les yeux! Autour de l'adorable et si douce victime, Allons, quelque matin, faire tourner les cieux.

DERFLA.

L'embranchement de Montcalm

Une délégation à Québec

Mardi, le 18 du courant, MM. les curés de Saint-Julienne, de Rawdon, de Chertsey, de Saint-Emile de Notre-Dame de Mercy, prenant vers midi, le train du "Grand-Nord", pour se rendre à Québec, afin de se joindre à la délégation de MM. J. G. Scott, L. A. Doucet et Guy Thibault, curés supérieurs de G. N. Ry., et cela dans l'intérêt de la ligne projetée depuis Saint-Donat de Montcalm, laquelle ligne devra passer par les paroisses de Notre-Dame de la Mercy, Saint-Emile, Chertsey, Rawdon, Saint-Julienne, Saint-Expiat, Saint-Roch, L'Épiphanie, L'Assomption, etc., jusqu'au Bout de l'Isle, etc., jusqu'à Montréal.

MM. les curés peuvent se flatter d'avoir accompli un voyage aussi agréable qu'utile.

Arrivés à Québec vers les 9 heures du soir, ils sont conduits par M. Guy Thibault et M. E. A. Doucet, au château Frontenac où les attend une réception royale.

M. J. G. Scott, général, est heureux de déclarer que la G. N. Ry. n'attend plus que les subsides des deux gouvernements pour commencer de bonne heure le printemps, la construction d'une ligne de chemin de fer dans le centre du comté de Montcalm.

On résolut alors de s'adresser dès le lendemain au Premier Ministre. Et, en effet, de bonne heure, mercredi matin, le 19, MM. les curés se rendirent au Parlement, M. le docteur Bissonnette, leur député local.

Vers 11 heures à m., M. Bissonnette, M.P.P., en compagnie des cinq curés, de 15 députés de ses amis, se présentèrent auprès de M. le Premier Ministre pour solliciter les subsides en faveur de la construction par la G. N. Ry., du chemin de fer du comté de Montcalm.

Voici les noms des promoteurs du beau projet en question: Révérends MM. A. Vias, curé de Rawdon, G. Forest, curé de Chertsey, J. Poitras, curé de Saint-Emile, M. Vigneault, curé de Notre-Dame de la Mercy, MM. docteur Bissonnette, M.P.P., J. B. Prevost, M.P.P., A. Bergevin, M.P.P., M. Dubois, M.P.P., H. Caron, M.P.P., J. M. Teller, M.P.P., J. Brunet, M.P.P., J. H. Nault, M.P.P., docteur Fiset, M.P.P., F. X. Dupuis, M.P.P., J. Allard, M.P.P., docteur G. A. Lacombe, M.P.P., C. B.

Major, M.P.P., M. Mireault, et puis "the last, but not the least," l'honorable Jules Tessier.

L'honorable Premier répondit à la délégation que pour la présente session les subsides même en territoires et en limites à bois, seront suspendus par tout, jusqu'à ce qu'une loi soit passée et qu'un comité soit formé pour s'enquérir des faits et de ce que dorénavant, les chemins de fer soient construits, ou existant, de bons pouvoirs d'eau, des mines, etc., et où surtout il y a quelque chose d'important à faire pour la colonisation. MM. les curés et MM. les députés se sont retirés enchantés de l'accueil que leur fit l'honorable Premier Ministre.

La délégation se rendit ensuite auprès de l'honorable Lomer Gouin, ministre, qui promit aux braves curés du Nord une fructueuse visite pour l'été prochain.

MM. les Curés quittent à regret le Parlement de Québec, retournant auprès de MM. les officiers du G. N. Ry. leur rendre compte du résultat de leur députation. M. J. G. Scott a l'air content du succès obtenu. "Vous êtes dans la bonne voie, dit-il, et lors même que les subsides provinciaux sont en retard, nous sommes prêts à construire la ligne du moment que nous aurons les subsides d'Ottawa."

Le lendemain après avoir bénéficié de la noble et large hospitalité des Révérends P. Oblats, de St-Sauveur, Québec, MM. les Curés reprennent allègrement le train qui doit les conduire dans leurs paroisses où les attendent les travaux si graves et si nombreux de leur ministère pastoral.

J. M. L.

COURRIER DE ROXTO-FALLS

(Spécial au "Journal")

Roxton Falls, 24 fév. 1902. —Jeudi, le 20 courant, est décédé Dlle Angéline Brassard, fille de M. J. Bte Brassard, après une maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne. Elle appartenait à la Congrégation des Enfants de Marie. Le service funèbre a eu lieu samedi, au milieu d'un grand concours de Parents et amis.

Le Rév. M. Ledus officiait. Le chant, sous la direction du Rév. M. Pelletier, a été bien exécuté. Le "Miscellany" a été rendu en quatuor, par les Miles Provost et Raiche, et la cantique "Jusques à Quand", par J. Raiche, N. P. Mile Flora Léves-

ques tenait l'orgue. Nos plus sincères condoléances à la famille.

—On est à installer actuellement dans notre manufacture de chaises, une grande salle d'outillage complet, ce qui sera d'un grand avantage et d'une économie considérable pour le chauffage. Les commandes sont nombreuses et tout marche bien.

—M. M. Louis Fugère, propriétaire de moulin à farine et M. Joseph Chaput, menuisier entrepreneur de St-Valérien ont acheté la semaine dernière, le magnifique pouvoir d'eau de "Shaw Cassils et Co.", ainsi que tout le terrain et les dépendances qui étaient autrefois situées les usines des grandes scieries de notre paroisse et du pays même.

Ces messieurs doivent commencer en avril l'installation d'une manufacture d'ouvertures, portes, châssis, jalouses, boîtes à fromage, etc., etc.

Ils ont aussi l'intention d'y ajouter une petite tannerie. Les messieurs Chaput et Frère sont des jeunes gens actifs et de bons ouvriers.

—Le Dr DeGrosbois, M. P. P., est venu passer le dimanche dans sa famille.

—M. L. N. Lévesque, inspecteur d'écoles est en ce moment dans son district d'inspection.

—Dimanche dernier a eu lieu une grande assemblée des membres du Cercle Agricole sous la présidence de M. Anastase Benoit. Des discours, que nos cultivateurs sousseront en grand nombre, il y a de l'intérêt de tous.

HONNEUR AU MERITE

Gentilly, 26 février.

Mademoiselle Lucinda Rho, jeune institutrice de talent distingué, de cette paroisse, a reçu de M. le surintendant de l'Instruction Publique, la jolie récompense de \$30.00, en considération des nombreux services qu'elle rend à l'enseignement depuis nombre d'années.

ST-JACQUES LE MEUNIER

(Spécial au "Journal.")

26 février.

Le conseil municipal à sa dernière session, a nommé M. Alf. Pinson, son maire de la paroisse, en remplacement de D. Beaudin.

—La corporation de St-Jacques est poursuivie par le conseil de comté de St-Jean, en réclamation de travaux d'entretien faits dans la Montée Roulier, dans la paroisse de l'Acadie. La cause sera décidée par les tribunaux.

—L'amélioration des chemins permet à nos cultivateurs de charroyer leur foin aux presses à vapeur de St-Jean, des centaines de voyages se dirigent sur St-Jean, tous les matins.

A cause de ce nouveau marché à foin, l'éternelle question de la nouvelle route, dite Montée Pinsonnault, va se renouveler; la nécessité en devient évidente.

—La pécote qui a fait son apparition sur les chemins de notre paroisse, semble vouloir s'arrêter à l'unique cas signalé au bureau d'hygiène.

—M. Joseph Guérin, le pionnier de la Kiamia, a passé une semaine ici, en visite chez sa fille, Mme Séverin Béchard.

MALBAIE

(Spécial au "Journal")

M. A. H. Simard, magistrat pour le district de Saguenay, était à la Malbaie, ces jours derniers, siégeant dans une cause pour vente de boissons sans licence.

M. Herménégilde Simard, percepteur du Revenu et maire de la paroisse de la Baie St-Paul, était aussi dans notre village ces jours-ci.

—Un nommé Tremblay, de St-Hilaire, a été condamné à trois mois de prison, pour vente de boissons sans licence. Il purge actuellement sa sentence dans la prison de la Malbaie.

M. Emile Gagnier, avocat, de la Baie St-Paul, représente le percepteur du Revenu dans ces causes contre les vendeurs de boissons.

—Un nommé George Girard, de St-Irène, est accusé de vente de boissons sans licence. Il a déjà été condamné deux fois, à l'amende de six mois.

—M. Alfred Bouchard, entrepreneur, emploie actuellement un grand nombre d'ouvriers aux travaux de construction de la résidence d'été et ses dépendances, que Monsieur R. Forget se fait construire à St-Irène. Le tout devant être complété, à bonne heure au printemps.

—Jusqu'à présent, la température a été peu rigoureuse, dans notre région et nous n'avons pas encore eu à nous plaindre du froid.

—Monsieur Simard, qui habite St-Lazare, comté de Marquette, Manitoba, depuis 15 ans, en promenade à la Baie St-Paul, chez son fils, M. A. H. Simard, magistrat de district, est à la Malbaie depuis quelques jours en visite chez les parents. M. Simard dit beaucoup de bien de l'Ouest-Canadien, comme pays agricole.

—On annonce pour le 4 avril, le mariage de M. Alfred Dufour à Mlle Aimée Boulianne, institutrice.

—M. Augustin Boulianne se propose de construire une grande salle en face du club pour servir de lieu de récréation à la jeunesse durant la villégiature.

Le Spiritisme à Montréal

Il existe à Montréal un club de spiritisme composé de personnes appartenant aux deux sexes. Deux fois la semaine les membres se réunissent pour parler aux esprits, soit par l'entremise d'une table tournante ou d'une personne capable de parler les tables, il faut que plusieurs personnes posent les mains sur le meuble; quelques instants après il s'établit un courant électrique qui fait que la table s'agite, ce qui, d'après les adeptes du spiritisme, signifie que les esprits sont présents et prêts à répondre en frappant le plancher.

Ainsi, l'autre soir, à une de ces séances, on demanda aux esprits si une certaine dame qui était alors gravement malade, devait mourir; la table répondit: Pas si elle prend du Vin St-Michel. Une semaine après, on apprenait qu'en effet cette dame, qui avait souffert depuis nombre d'années d'anémie et de faiblesse, jouissait maintenant d'une santé parfaite, grâce aux effets reconstituants de ce célebre tonique français.

61-1

LE GOUVERNEMENT ET L'UNION FRANCO-CANADIENNE

M. Prevost ne parle plus du "Journal"—Les comités du Conseil Législatif

UNE SEANCE VARIEE A QUEBEC

Québec, 26 (Spécial).—Séance de moins d'une heure, cette après-midi, et presque entièrement dépourvue d'intérêt.

NOUVEAUX PROJETS DE LOI

Présentations des bills suivants qui sont adoptés en première lecture: L'hon. M. Guérin—Loi amendement l'article 332 du code de procédure civile.

M. Prevost—Loi amendement les dispositions spéciales relatives aux corporations de cité, de ville, et autres corporations.

M. Kennedy—Loi amendement le code municipal au sujet de l'érection des municipalités.

M. Tanguay—Loi amendement l'article 398 du code municipal.

L'hon. J. Tessier—Loi constituant en corporation civile la société St-Vincent de Paul de Québec.

L'UNION FRANCO-CANADIENNE

En réponse à M. Daignault, l'hon. M. Tanguay dit qu'il est à la connaissance du gouvernement que l'Union Franco-Canadienne subit une crise financière, causée par le départ de son président, pour des lieux inconnus, que deux comptables experts, messieurs Kent et Turcotte, sont actuellement l'audition des livres, sous la surveillance de l'inspecteur du gouvernement, et que quant à la punition des coupables, s'il s'en trouve, la loi suivra son cours; que le gouvernement a à l'étude la question d'amender la loi qui régit les sociétés mutuelles de bienfaisance de manière à offrir plus de garanties aux porteurs de polices et autres intéressés.

LA RECLAMATION LANGLOIS

L'hon. M. Tessier demande copies du dossier et de la correspondance à propos de la réclamation de Madame L. Beaudin Langlois.

Il explique que cette Dame est une ancienne institutrice et que sa pension lui a été retirée il y a dix ans.

L'hon. M. Turgeon dit qu'il n'ignore pas que la loi réglant les pensions des instituteurs et institutrices n'est pas parfaite. Mais il n'est pas prêt à dire que le conseil de l'Instruction Publique a eu tort de retirer à cette dame la pension qui lui était accordée.

Madame Langlois s'est retirée de l'enseignement en 1887. La loi oblige le bénéficiaire d'une pension à produire chaque année, un certificat de médecin. Madame Langlois ayant négligé de donner le certificat requis, sa pension lui a été retirée.

Plus tard, son nom a été rayé sur la liste des pensions. Mais depuis, elle n'a pas donné signe de vie, qu'elle ait 18 ou 20 ans, alors, qu'elle a réclamé sa pension. M. Turgeon promet de produire tous les documents à ce sujet et de faire en sorte de rendre justice à un vieux fonctionnaire de l'Instruction publique.

LA RESOLUTION PERRAULT

La résolution Perrault, qui est sur les ordres du jour, depuis le commencement de la semaine et dont la discussion a été ajournée de jour en jour, ne sera pas prise en considération avant une dizaine de jours, probablement.

Lorsque cet item de l'ordre du jour a été appelé aujourd'hui M. Perrault, après s'être consulté avec le premier ministre à qui son jour sera fixé la semaine prochaine, pour la discussion de cette résolution.

LA CORRESPONDANCE DE MGR LABELLE

M. Prevost demande copie de toute correspondance échangée entre Monseigneur Labelle et les départements touchant divers projets de refonte de la loi de Colonisation et la construction du chemin de fer Montréal et Occidental. Il appuie cette demande d'un long discours pendant lequel il vante l'œuvre accomplie dans cette région par Mgr Labelle.

L'hon. M. Gouin dit qu'il sera heureux de mettre devant la Chambre tous les documents demandés afin de contribuer à faire connaître l'œuvre patriotique de Mgr Labelle.

L'hon. M. Pelletier demande un état détaillé de toutes les sommes payées à Joseph Gauthier et Frères, pour quel que raison que ce soit.

AU COMITE DES BILLS PRIVES

Tous les bills suivants sont adoptés en seconde lecture et référé au comité des bills privés:

Loi amendement la loi la constituant en corporation "L'Hôpital des Aliénés Protestants".

Loi amendement la charte de la compagnie hypothécaire.

Loi concernant la succession de feu l'honorable Jos. Octave Villeneuve.

Loi autorisant la chambre des notaires à admettre Louis Savard à la pratique du notariat, après les examens requis.

Loi permettant à Eugène Alexandre Dorion d'ajouter à son nom patronymique les mots: "De St-Ours".

Loi constituant en corporation "L'Association Littéraire, Musicale et Athlétique de Tempérance de Montréal".

Loi constituant en corporation les "Disciples de saint Antoine de Padoue".

Loi autorisant le barreau de la province de Québec à admettre J. Alexandre Legault au nombre de ses membres, après examen.

Loi constituant en corporation la "Henderson & Potts Company, Limited".

Loi autorisant la Chambre des Notaires de la province de Québec à admettre Percy Clare Dubouey à l'exercice de la profession de notariat, après examen.

Tous les bills présentés aujourd'hui, ayant trait au code municipal, ont été référés au comité spécial constitué hier pour prendre en considération tous les amendements proposés au code municipal.

La Chambre s'est ensuite ajournée à demain.

LES COMITES PERMANENTS AU CONSEIL

Les comités permanents du Conseil Législatif ont été constitués, comme suit cette après-midi:

Bills Privés.—Les Hons. MM. Archambault, Audet, Berthiaume, De

Boucherville, Bryson, Chapais, Cormier, Garneau, (La Durantaye), Garneau, (Shawinigan), Gilman, Girouard, Lanctot, Larue, Mathieu, McCorkill, Méthot, Oumet, Pelletier, Péroudeau, Sharples, Rolland, Sylvestre, Turner et Ward.

Impressions.—Les Hons. MM. Audet, Berthiaume, Bryson, Lanctot, Gilman, McCorkill, Péroudeau, Garneau, (Shawinigan) et Sylvestre.

Bibliothèque.—Les Hons. MM. Chapais, De Boucherville, Girouard, Lanctot, Mathieu, Oumet, McCorkill, Rolland et Ward.

Comptes, contingents.—Les Hons. MM. Archambault, Bryson, Berthiaume, Chapais, Cormier, Garneau, (De la Durantaye), Mathieu, Méthot, Péroudeau, Sharples et Ward.

1000

.....

(continued)

**La
Canada
Paint
Company
Limitée**

LES CHEMISES DE TOOKE!

Nous restons au premier rang dans la fabrication des chemises, mais nous ne demandons pas de gros prix de nos marchandises. Juste assez pour vous assurer que vous achetez ce qu'il y a de mieux en ville.

R. J. TOOKE, 177 rue St-Jacques
2387 rue Ste-Catherine, Ouest
1553 rue Ste-Catherine, Est



NE PAS S'ETONNER

Les dix à douze correspondants qui nous ont écrit depuis lundi ne devaient pas être surpris de constater que leurs productions ne paraissent pas dans le JOURNAL. Nous avons dit assez souvent que tout, lettre ne portant pas de signature responsable est jetée au panier.

CADEAU AU COUVET DE SAINT-MAURICE

Dimanche dernier, les paroissiens de St-Maurice ont offert en cadeau aux Révérends Sœurs du couvent une cloche et une magnifique statue. Le cadeau était accompagné d'une jolie adresse qui a été lue par M. le notaire Bayeur et rappelant les services rendus à la paroisse par les dévouées religieuses. Celles-ci avaient préparé pour la circonstance une magnifique fête musicale qui a été fort goûtée.

PARIS RELIGIEUX ET PITTORESQUE

Conférence de M. l'abbé Dupuis, au Monument National, aux enfants de nos écoles.

Hier après-midi, la vaste salle du Monument National était remplie d'enfants, bambins et bambines de nos couvents et de nos écoles qui, sur l'invitation de M. l'abbé J. N. Dupuis, avaient accepté avec empressement la proposition de faire un intéressant voyage à Paris, sans se déplacer. M. l'abbé se mettant bien à la portée de son immense et enthousiaste auditoire, expliqua de nombreuses vues à la lumière oxydrique, représentant Paris religieux et Paris pittoresque. Il fut éloquent, puisque les applaudissements ne lui furent pas ménagés. Parmi la multitude de jeunes frimousses éveillées, quelques grandes personnes se trouvaient là.

LE CHEMIN DU SAULT

On se plaint que l'état des chemins entre Montréal et le Sault au Récollet est en si triste condition, que le trafic ordinaire est momentanément entravé.

La Cécyluche — Baume Rhumal

COUPON PRIME

Pour les magnifiques Litographies en 15 couleurs que le "Journal" donne à ses lecteurs

TRENTÉ COUPONS donnent droit à une gravure

Les personnes demeurant hors Montréal devront, lorsqu'elles nous enverront leurs coupons, y joindre un timbre de cinq sous pour les frais de poste.

REMARQUE.

Bien que nous n'ayons pas d'images en ce moment, continuez à collectionner vos coupons. Notre importation allemande arrivera vers la fin du mois et nous serons alors en mesure de racheter tous les coupons émis. Les quelques milliers d'images d'occasion que nous avons pu nous procurer en janvier, pour suppléer un peu au délai apporté dans la réception de nos primes régulières, ont été enlevées en moins de deux semaines. Nous espérons que nos lecteurs ne nous tiendront pas compte de ce retard imprévu dont ils se rendent compte de l'importance.

LES CONFÉRENCES DU GÉSU

M. J. B. Lagacé donnera ce soir, à la salle publique du Gesù, la dernière de sa série de six conférences. Il parlera de "L'Art et les Enfants".

Le confesseur de dimanche prochain à l'Union Catholique sera M. le docteur Fortier, qui traitera des "Cours classiques et l'Enseignement moderne".

LES CONFÉRENCES DU GÉSU

M. J. B. Lagacé donnera ce soir, à la salle publique du Gesù, la dernière de sa série de six conférences. Il parlera de "L'Art et les Enfants".

Le confesseur de dimanche prochain à l'Union Catholique sera M. le docteur Fortier, qui traitera des "Cours classiques et l'Enseignement moderne".

ON BLAME M. J. X. PERRAULT

La Chambre de Commerce, sans se prononcer sur l'opportunité de payer les dépenses du dernier contingent Sud-Africain, est d'avis que M. Perrault n'aurait pas dû mettre cette question devant le public

L'assemblée de la Chambre de Commerce, hier après-midi, a été quelque peu mouvementée par suite de la discussion survenue au sujet de l'avis de non-paiement du contingent de la Ligue Impériale réuni à Ottawa dans le temps et combattre l'idée de faire payer au gouvernement les dépenses de guerre des contingents. La motion qu'il a présentée dans ce sens étant personnelle, ne trouvant pas de consécration officielle, d'ailleurs, la Chambre n'est pas de l'opinion de tout le monde ni des journaux qui tous, même ceux de Toronto, l'ont approuvé hautement et lui ont envoyé des lettres de félicitations.

M. A. V. Roy, qui ne voit pas la chose du même œil, prétend alors que M. Perrault n'a nullement touché le point important de la question. Ce point, dit-il, c'est de savoir si le principe en jeu est bon ou mauvais, car nous sommes fixés sur ce point, nous l'approuvons tous, mais bien de savoir si vous avez eu raison ou non de mépriser les avis de la Chambre qui ne voulait pas du tout rendre public ce document.

M. Brault clôt les débats en déclarant que M. Perrault a tort puisque, comme ancien président, ayant seulement voix consultative au Conseil, il n'a même pas le droit de présenter un avis de motion.

L'heure était déjà fort avancée, les autres articles de l'ordre du jour ont été passés rapidement.

LE BOARD OF TRADE

Ses résolutions relatives au tarif préférentiel ont été adoptées par les hommes d'affaires d'Orillia, Ont.

La question des produits exportés en Allemagne

Le Board of Trade a tenu son assemblée générale hier soir, sous la présidence de M. Alex. McFee, et a adopté les résolutions suivantes :

M. le Président ayant ensuite à cœur de faire approuver sa ligne de conduite par rapport à cet incident déposé sur la table du Conseil la lettre de ratification qu'il a fait publier dans les journaux et demandé à la Chambre de l'approuver.

Sur ce fait, M. Perrault veut à son tour justifier sa conduite et commence à exposer les motifs qui l'ont fait agir, mais est interrompu par le Président qui le ramène à la question en lui demandant d'approuver tout d'abord sa lettre de ratification. Ce que les conseillers firent alors avec lui.

Dans les explications qu'il a données à la Chambre sur les motifs qui l'ont fait agir, M. Perrault dit qu'il n'a pas suivi l'ordre du Conseil parce qu'il croyait pouvoir prendre sur ses char-

ges de faire publier un document dont la connaissance est du plus grand intérêt pour le public en général.

En effet, il s'agissait de contrebalancer au plus tôt l'influence de la Ligue Impériale réunie à Ottawa dans le temps et combattre l'idée de faire payer au gouvernement les dépenses de guerre des contingents. La motion qu'il a présentée dans ce sens étant personnelle, ne trouvant pas de consécration officielle, d'ailleurs, la Chambre n'est pas de l'opinion de tout le monde ni des journaux qui tous, même ceux de Toronto, l'ont approuvé hautement et lui ont envoyé des lettres de félicitations.

M. A. V. Roy, qui ne voit pas la chose du même œil, prétend alors que M. Perrault n'a nullement touché le point important de la question. Ce point, dit-il, c'est de savoir si le principe en jeu est bon ou mauvais, car nous sommes fixés sur ce point, nous l'approuvons tous, mais bien de savoir si vous avez eu raison ou non de mépriser les avis de la Chambre qui ne voulait pas du tout rendre public ce document.

M. Brault clôt les débats en déclarant que M. Perrault a tort puisque, comme ancien président, ayant seulement voix consultative au Conseil, il n'a même pas le droit de présenter un avis de motion.

L'heure était déjà fort avancée, les autres articles de l'ordre du jour ont été passés rapidement.

Parmi les communications la plus importante est la lettre de la Chambre de Commerce de Hull demandant à celle de Montréal de lui envoyer quelques-uns de ses membres pour l'aider à s'établir sur des bases solides. Il est probable que MM. H. Catell, J. J. Catell et J. J. Catell, secrétaire, se rendront à cette demande.

A l'article des matières nouvelles, rien de notable.

Sur motion de M. Contant, M. L. H. Hébert, marchand de fer de la rue St-Paul, est, séance tenue, admis membre de la Chambre de Commerce.

Est-ce un suicide?

Edward Mason trouvé sur la rue le corps transpercé d'une balle

Il a peut-être été la victime d'une tentative de meurtre

Edward Mason, commis dans le département du pa-maître de la Compagnie du Pacifique Canadien aurait tenté de se suicider d'une manière mystérieuse, à l'angle des rues Dorchester et St-André, vers 6.30 heures, hier matin. Il a une balle dans la poitrine, et agit maintenant dans un état précaire, à l'hôpital Général.

Mason est âgé d'environ 35 ans. Il habitait avec sa tante au N. McDonald, qui tient une maison de pension au N. 4, rue St-Paul. Il a été trouvé vers sept heures, à l'angle des rues Dorchester et St-André par deux constables de la station N. 2, qui avaient été mandés sur les lieux par téléphone.

Scroggie

Profitez de ces occasions pour vous procurer Des Coupons au Tiers de la Valeur

Coupons de Cretonne, de Sateens d'Art, de Mousselines d'Art, de Mousselines à Robes de couleur, de Mousselines à Robes blanches, de Mousselines à Rideaux, de Gingams, et d'Etoiles frappées.

Une liste d'articles à 10c pour aujourd'hui

EPICERIES	1 Livre de bons Bonbons mélangés.
1 Boîte de Saumon Rose 10c	4 Paquets de Poudre de savon. 10c
1 Doz. de Citrons 10c	1 Paquet d'Avoine roulée H.O. 10c
1 Boîte de Pois français importés 10c	
1 Bouteille de Catsup aux tomates 10c	FERBLANTERIE
1 Boîte de Haricots frais importés 10c	Moule à gelée 10c
3 Sacs de Sel Windsor 10c	Plat à vaisselle 10c
1 Lb. de Belles Figues de table 10c	Tampons pour la fleur 10c
1 Boîte de Sardines françaises, importées 10c	Casserole 10c
1 Paquet de fleur Boston Brown, pour le pain 10c	Plat à laver 10c
	Plateau en nickel 10c
	Chaise à filer 10c
	Colander 10c

W. H. SCROGGIE, Angle des rues Ste-Catherine et Université.

...NOUVEAUX... TORDEURS AMÉRICAINS

Durent longtemps et tordent le linge très sec, parce qu'ils sont les seuls tordeurs ayant les ROULEAUX EN CAOUTCHOUC PER ET FLEXIBLE. Ils tordent les petits et grands morceaux également bien, ne déchirant pas le linge, et cassent les boutons. Prix : 22-25 à 36-60.

Machines à Laver, Tables à Repasser, Seaux, Cuvettes, Eponges, Chamois, etc.

L. J. A. SURVEYER, Importateur, 6 Rue St-Laurent

Conférence de M. Laurentie

Le distingué professeur a parlé, hier soir, de Joseph de Maistre, d'après sa correspondance

Les lettres de l'auteur des "Soirées de St-Petersbourg" écrites du premier jet

M. François Laurentie a parlé hier soir, à l'Université Laval, de la correspondance de Joseph de Maistre. C'est la publication de cette correspondance qui a fait connaître l'auteur des "Soirées de St-Petersbourg", jusque-là illustre, mais inconnu à beaucoup de nos lecteurs. Elle comprend des lettres diplomatiques ou familières, adressées ou aux ministres de Sardaigne, ou aux amis et parents de l'auteur, et est d'un intérêt tout particulier de 1803 à 1817, l'une des grandes époques de l'histoire du monde, pendant que Joseph de Maistre est ministre de Sardaigne en Russie.

Toutes ces lettres, même les lettres politiques, ont été écrites du premier jet. Ce sont non des "compositions", mais des "effusions". Forme et fond, tout est sincère. On n'y voit pas le style des chancelleries, mais on y trouve toutes les pensées profondes de Joseph de Maistre, dont il avait fait comme sa vie ses théories sur la Providence, et jusqu'à ses habitudes prophétiques.

L'auteur s'exprime, dans ses Lettres plus encore qu'ailleurs, avec une originalité et un pittoresque constants. La monotonie est le défaut qu'on y trouverait le moins, malgré la fixité des pensées.

L'esprit même, la verve, l'entrain, sont inépuisables, non seulement, par exemple, dans quelques-uns des fameuses "effusions", mais dans toutes, et jusqu'à ses habitudes prophétiques.

L'auteur s'exprime, dans ses Lettres plus encore qu'ailleurs, avec une originalité et un pittoresque constants. La monotonie est le défaut qu'on y trouverait le moins, malgré la fixité des pensées.

L'esprit même, la verve, l'entrain, sont inépuisables, non seulement, par exemple, dans quelques-uns des fameuses "effusions", mais dans toutes, et jusqu'à ses habitudes prophétiques.

L'auteur s'exprime, dans ses Lettres plus encore qu'ailleurs, avec une originalité et un pittoresque constants. La monotonie est le défaut qu'on y trouverait le moins, malgré la fixité des pensées.

L'esprit même, la verve, l'entrain, sont inépuisables, non seulement, par exemple, dans quelques-uns des fameuses "effusions", mais dans toutes, et jusqu'à ses habitudes prophétiques.

L'auteur s'exprime, dans ses Lettres plus encore qu'ailleurs, avec une originalité et un pittoresque constants. La monotonie est le défaut qu'on y trouverait le moins, malgré la fixité des pensées.

L'esprit même, la verve, l'entrain, sont inépuisables, non seulement, par exemple, dans quelques-uns des fameuses "effusions", mais dans toutes, et jusqu'à ses habitudes prophétiques.

L'auteur s'exprime, dans ses Lettres plus encore qu'ailleurs, avec une originalité et un pittoresque constants. La monotonie est le défaut qu'on y trouverait le moins, malgré la fixité des pensées.

L'esprit même, la verve, l'entrain, sont inépuisables, non seulement, par exemple, dans quelques-uns des fameuses "effusions", mais dans toutes, et jusqu'à ses habitudes prophétiques.

L'auteur s'exprime, dans ses Lettres plus encore qu'ailleurs, avec une originalité et un pittoresque constants. La monotonie est le défaut qu'on y trouverait le moins, malgré la fixité des pensées.

L'esprit même, la verve, l'entrain, sont inépuisables, non seulement, par exemple, dans quelques-uns des fameuses "effusions", mais dans toutes, et jusqu'à ses habitudes prophétiques.

L'auteur s'exprime, dans ses Lettres plus encore qu'ailleurs, avec une originalité et un pittoresque constants. La monotonie est le défaut qu'on y trouverait le moins, malgré la fixité des pensées.

L'esprit même, la verve, l'entrain, sont inépuisables, non seulement, par exemple, dans quelques-uns des fameuses "effusions", mais dans toutes, et jusqu'à ses habitudes prophétiques.